Nom Prénom

Professeur.e d’EPS

Nom de l’établissement

À Madame la Rectrice de l’académie de Normandie

s/c de……….., principal.e / proviseur.e du collège/lycée ……………….

Conformément aux dispositions prévues à l’article L 215-1 du code général de la Fonction Publique, définissant l'attribution des congés de formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé, le 5 mai 2025, pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Pont-Audemer les 1er et 2 Décembre 2025.

Il est organisé par le SNEP-FSU, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 6 Janvier 2000).

Ce stage est centré sur la construction d’outils dans le cadre des programmes alternatifs élaborés par le SNEP-FSU avec la profession. Cette activité sera traitée d’un point de vue théorique, didactique et pratique dans plusieurs APSA (Acrosport, musculation, volleyball et Handball). Il articule des enjeux professionnels et syndicaux.

A ……………., le ………………..

Signature